



DECLARATION DE LA FSU CHSCT-14 DU 17/10/2017.

Pour la FSU, l'attention que l'on nous dit porter aux conditions de travail des agents du département se trouve contredite par les conditions de cette rentrée.

Des écoles ont subi une fermeture qu'ils n'ont pu anticiper et comprendre, des enseignants ont dû « quitter » leur classe, d'autres ont vu la composition de la leur considérablement modifiée. Les directeurs ont dû dans l'urgence refaire les répartitions, gérer les questionnements des parents, soutenir les collègues, sans toujours se sentir eux-mêmes accompagnés de manière bienveillante par leur IEN comme le prévoit le « PPCR ». Le fait de voir leur travail préalable à cette rentrée non pris en considération, de devoir tout refaire, au mieux dans leur école, au pire ailleurs, a plongé beaucoup d'entre eux dans le désarroi au point que plusieurs ont ensuite été en arrêt de travail.

Dans deux collèges du département, c'est l'annonce de la fermeture de leur établissement, et les conditions de cette annonce qui inquiètent les personnels.

Dans d'autres écoles ou collèges, c'est la suppression des contrats aidés qui a affecté les personnels contractuels directement concernés. Alors qu'on avait promis une reconduction de contrat à bon nombre d'entre eux au mois de juin, les empêchant ainsi de toute recherche de nouvel emploi, l'annonce d'un non renouvellement, juste avant la rentrée, a amplifié leurs difficultés. Ces non-renouvellements déstabilisent les équipes et accroissent leur charge de travail ; en particulier pour les directeurs.

Certains de ces personnels sur « contrats aidés » avaient ou ont un rôle majeur par rapport à la sécurisation des écoles et des établissements. Comment envisager que les tâches d'accueil, d'ouverture des portes, de réponses au téléphone pourraient ne plus être assurées par un personnel dédié sans conséquence pour la sécurité des adultes et des enfants présents dans l'école ou l'établissement ? Et comment peut-on imaginer que la directrice ou le directeur qui fait actuellement classe ou devra « faire » classe tout en assumant ces tâches importantes « d'agent d'accueil » est dans un contexte de travail qui n'affecte pas sa santé ?

Comment la DSDEN, dans sa responsabilité d'employeur, peut-elle ne pas tenir compte de la souffrance des personnels qui, dans les écoles, les établissements ou les services, ont déjà une charge de travail excessive ?

Tous ceux qui sont en responsabilité dans l'Education nationale, savent et voient que les fonctionnaires ne sont pas des fainéants, qu'ils souffrent d'être empêchés de faire du « bon travail » et de ne pas voir leur expertise et compétences reconnues.

Pourtant, au niveau local et au niveau national, des actions et des déclarations continuent à décourager les personnels. De l'IEN qui ne prend pas la peine de prévenir lui-même les enseignants frappés par un ajustement de rentrée, ni ne donne de moyen exceptionnel aux équipes pour faire face à cette situation exceptionnelle, ni ne laisse la possibilité aux collègues de choisir eux-mêmes les animations optionnelles auxquelles ils veulent participer ; au ministre qui remet en cause les nouveaux programmes que, l'an dernier, chaque échelon de la hiérarchie se devait de faire appliquer et/ou appliquer que ce soit dans le premier ou second degré...

La FSU porte donc, par cette déclaration au CHSCT du Calvados ce jour, un message sur l'amplification de la dégradation des conditions de leur travail vécues par l'ensemble des personnels, enseignants, de direction et administratifs à cette rentrée, y compris du point de vue de sa reconnaissance et rémunération, et sur leurs conséquences sur leur santé.